



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE DP DU 20 MAI 2010

Le 20 mai s'est tenue comme chaque mois la réunion des délégués du personnel, les militants CGT ont débattu des revendications concernant l'ensemble des secteurs de l'usine dont voici les réponses :

**Question CGT :** Vu les sur engagements, les travailleurs demandent de revoir les FOS

**Réponse de la direction :**

Les F.OS sont actualisées et revues avec l'opérateur en présence du chef d'UET.

**Commentaire CGT :**

Ce que la direction dit n'est pas toujours appliqué sur le terrain, car les opérateurs concernés ne sont pas toujours présents.

**Question CGT :** Quand arriveront enfin les bleus de travail au montage ?

Les femmes auront-elles le choix d'une blouse ?

**Réponse de la direction :**

La distribution a déjà commencé au montage, ainsi que pour les maillots (4 par opérateurs. Nous allons inciter les opérateurs à les porter.

**Commentaire CGT :**

Ce n'est pas une faveur que nous fait la direction avec les maillots puisque c'est une vieille revendication du syndicat CGT Renault Douai qui aboutie enfin.

**Question CGT :** Beaucoup de travailleurs à aptitudes réduites se voient répondre qu'il n'y a pas de poste pour eux. Quand allez-vous créer des postes adaptés à ce personnel et en quantité suffisante ?

### **Réponse de la direction :**

Ils ont des postes adaptés à leurs restrictions. Il y a moins de 50 personnes qui à ce jour n'ont aucun poste de travail, mais il y a un groupe de travail qui s'est mit en place pour leur trouver un poste dans l'usine.

### **Commentaire CGT :**

Les dires de la direction ne collent pas toujours avec la réalité du terrain, car parfois, la maîtrise demande à l'opérateur de se trouver lui-même un poste de travail. Pour ceux qui se trouveraient dans cette situation, le syndicat CGT Renault Douai appelle les travailleurs concernés à interpeller les militants CGT de proximité.

### **Question CGT :** Nous demandons l'embauche des intérimaires ?

### **Réponse de la direction :**

La question n'est pas d'actualité.

### **Commentaire CGT :**

Vu le mécontentement qui grandit dans les ateliers, à cause du manque d'effectifs qui pénalise les remplacements et les prises de congés, la direction ferait bien de prendre en compte les revendications des travailleurs si elle ne veut pas accourir dans les ateliers à cause des grèves.

### **Question CGT :**

A propos de la demie cadence, ne serait il pas plus judicieux pour la paix sociale de demander des volontaires pour la mobilité au lieu de les désigner d'office ?

Quels critères de sélection utilisez-vous, pour désigner les travailleurs qui subiront la mobilité liée à la demi-cadence ?

### **Réponse de la direction :**

La direction s'est engagée à ne faire partir personne sous contrainte, vu que ça ne concerne que le volontariat.

Nous allons garder une centaine d'intérimaires dans l'usine.

S'il y a des personnes qu'on force à partir, il faut nous les signaler.

### **Commentaire CGT :**

Si une certaine hiérarchie de terrain voudrait profiter de la situation pour se débarrasser de certains travailleurs, le syndicat CGT Renault Douai ne manquera pas de remonter ces dysfonctionnements auprès de la direction.

### **Question CGT :** Quand pourrons-nous se faire payer des CTI sans passer par une assistante sociale ?

### **Réponse de la direction :**

Le système actuel restera en place tant qu'il y aura le contrat social de crise.  
Les cas spéciaux seront vus avec Mme Crapoulet.

### **Commentaire CGT :**

En sachant que le CTI appartient aux salariés, il est dommage de devoir monter des dossiers personnels pour pouvoir se faire payer son dû.

**Question CGT :** La journée de congé supplémentaire pour les 30 ans d'ancienneté Renault est elle basculée automatiquement ?

### **Réponse de la direction :**

Oui, les journées pour les 30 et 40 ans d'ancienneté sont basculées automatiquement dans le CTI.

### **Commentaire CGT :**

Les travailleurs concernés vérifieront à leur anniversaire que ces journées soient bien versées.

**Question CGT :** Pourquoi une bonne partie des portillons continue à être indisponibles ?

### **Réponse de la direction :**

Les travaux seront engagés pendant les congés d'été.

### **Commentaire CGT :**

Ce problème récurrent ne date pas d'aujourd'hui et la direction ne semble pas montrer une bonne volonté sur ce sujet.

En plus, si la direction attend l'été pour effectuer chaque réparation, il faudra plus que de la patience !

### **Question CGT :**

→ Pourquoi tous les travailleurs concernés par la demie cadence dans le cadre de la mobilité ne sont pas informés ?

→ D'après la hiérarchie, les personnes à aptitudes réduites seront prioritaires pour la mobilité en rapport avec la demie cadence, ou seront ils reclassés ?

### **Réponse de la direction :**

Les CUET attendent et observent le profil des opérateurs le mieux adapté aux postes

.A demie cadence, les postes doublés seront plus difficiles à tenir, les personnes à aptitudes réduites seront prioritaires pour partir.

**Question CGT :** Combien y aura-t-il d'OPS par UET suite à la mise en place de la demie cadence ?

**Réponse de la direction :**

Le nombre d'OPS sera divisé de moitié

**Commentaire CGT :**

Vu que les UET seront rallongées, les OPS auront une charge de travail plus importante, ça promet pour les remplacements !

**Question CGT :** Nous demandons que vous mettiez le personnel nécessaire dans les UET pour pouvoir assurer les formations aux postes ?

**Réponse de la direction :**

Pour l'instant, il y a encore environ 400 intérimaires dans l'usine pour pallier au manque d'effectifs des UET.

Ce qui pénalise la formation au poste, c'est l'absentéisme d'une à trois journées.

**Commentaire CGT :**

Malgré les dires de la direction qui pense que beaucoup d'arrêts seraient dus au soleil du lundi, la direction ferait mieux de se pencher sérieusement sur les mauvaises conditions de travail, qui sont sans nul doute, pour une grosse part, responsables de ces arrêts maladies.

**Question CGT :** Un travailleur en longue maladie depuis 2008 peut-il récupérer ses congés ?

**Réponse de la direction :**

Oui, à condition qu'il reste encore des journées dans son compte.  
En fin d'année, ça tombe automatiquement dans le CTI.

*Chacun a compris qu'il ne faut pas attendre de la direction qu'elle améliore nos conditions de travail, au contraire.*

**La grève est aujourd'hui, le meilleur outil pour obtenir satisfaction à nos revendications, les travailleurs doivent s'en servir sans modération pour faire aboutir leurs revendications. Dans ce sens, le syndicat CGT Renault Douai vous appelle à 1h de grève minimum le jeudi 27 mai et venir manifester à Douai, départ 10h30 place d'Armes.**

**N'oubliez pas que le syndicat CGT de Renault Douai est toujours resté à 100% indépendant de la direction. Donc, méfiez-vous des imitations tout comme des contrefaçons !**